

Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
- Echéance 2017 -
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

**EUROMETROPOLE DE
STRASBOURG**
- voies communautaires -

Centre

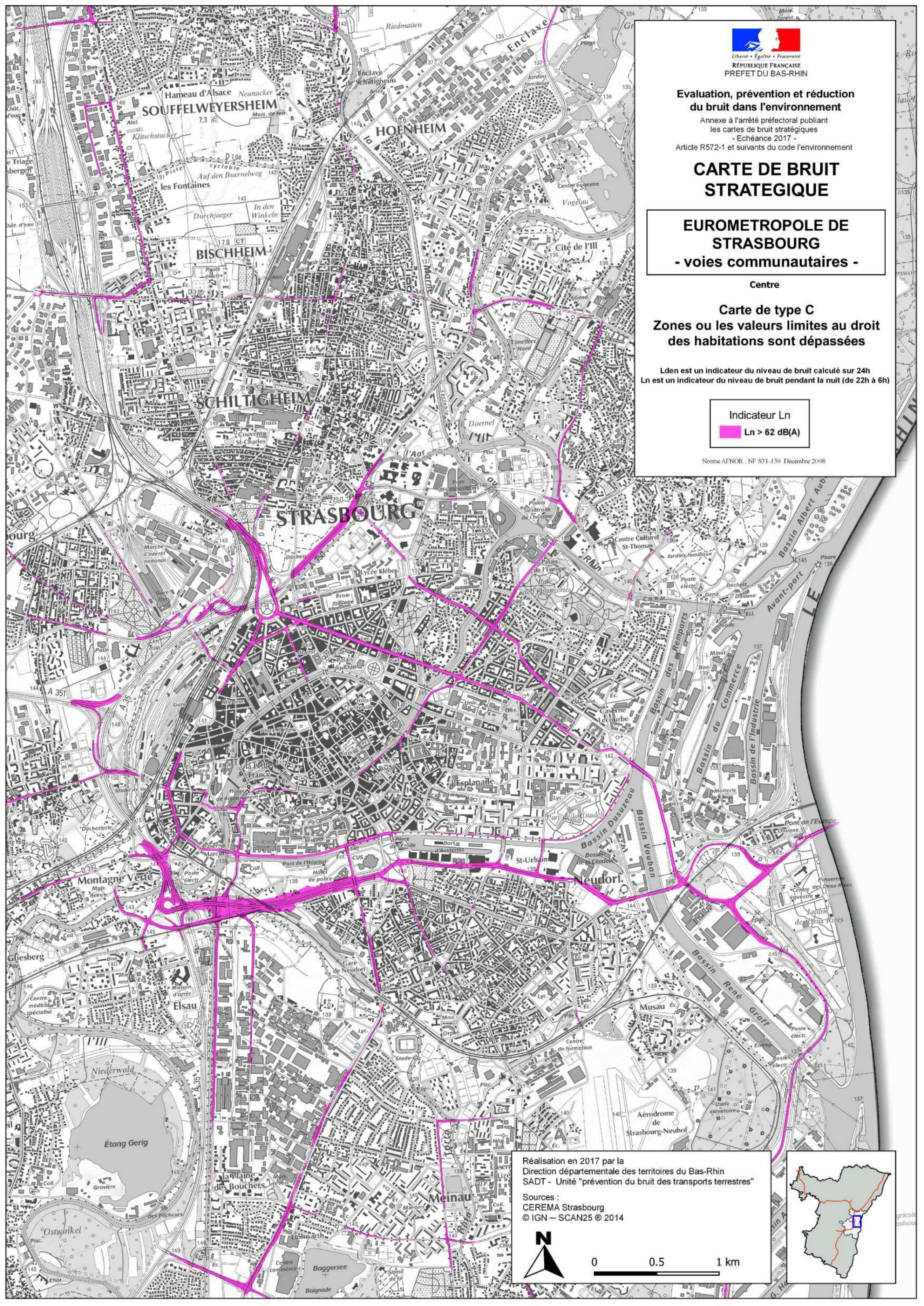
Carte de type C
Zones où les valeurs limites au droit
des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateur Ln

Ln > 62 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008

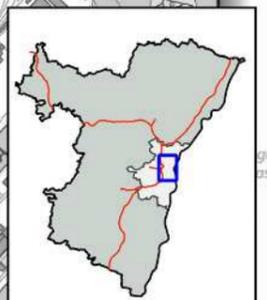


Réalisation en 2017 par la
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
CEREMA Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU BAS-RHIN

**Evaluation, prévention et réduction
du bruit dans l'environnement**

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
- Echéance 2017 -

Article R572-1 et suivants du code l'environnement

**CARTE DE BRUIT
STRATEGIQUE**

**EUROMETROPOLE DE
STRASBOURG
- voies communautaires -**

Ouest

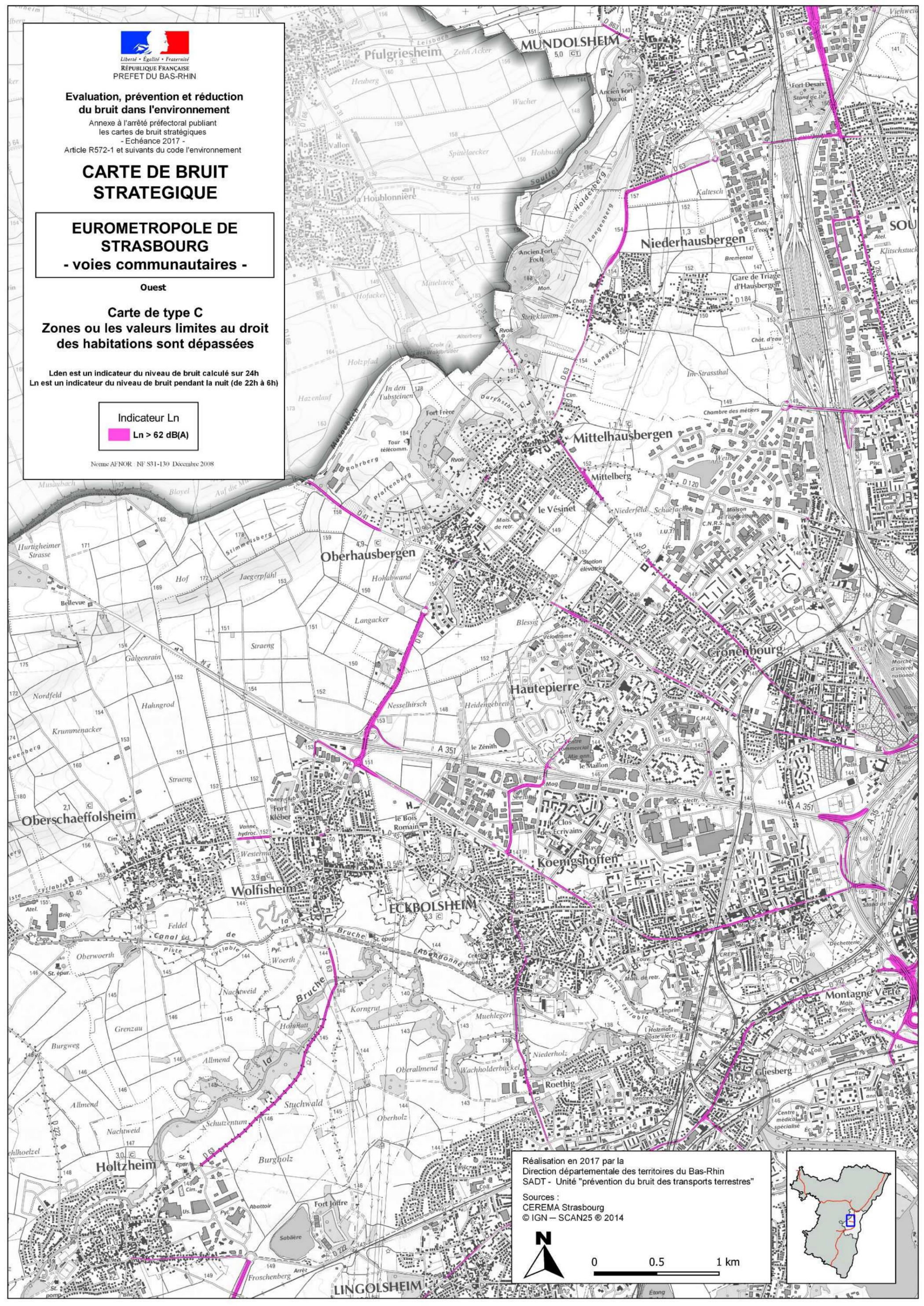
**Carte de type C
Zones où les valeurs limites au droit
des habitations sont dépassées**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateur Ln

 Ln > 62 dB(A)

Norme AFNOR - NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
CEREMA Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

